

UE

**Economie de la
santé**

D.E.S PHARMACIE HOSPITALIERE

ECONOMIE DE LA SANTE

Amphithéâtre MOULONGUET

Vous devez composer sur deux copies séparées

1^{ère} copie :

1/ Décrire les principales étapes d'une procédure d'achat de produits pharmaceutiques en établissement public de santé.

2/ Décrire le principe de l'organisation des programmes de Soutien aux Techniques Innovantes et coûteuses.

3/ Décrire les circuits possibles des produits de santé en hospitalisation à domicile

2^{ème} copie :

4/ Un nouvel hôpital se construit, comportant des activités de chirurgie et de cancérologie et une pharmacie d'établissement va être créée.

Que devez-vous réaliser administrativement, en tant que pharmacien gérant de cette nouvelle PUI pour mener à bien ce projet ?

Sur quels textes vous basez-vous ?

Qui donnera l'autorisation de cette nouvelle PUI ?

5/ Quelles sont les différentes instances hospitalières, leurs compositions (dans les grandes lignes) et leurs principales missions ?

6/ Après avoir rappelé les modalités de financement de la Sécurité Sociale, argumentez les principales mesures relevant d'une maîtrise médicalisée des dépenses d'Assurance Maladie.

7/ Le Dossier Médical Personnel :

Cadre réglementaire

Enjeux et objectifs

D.E.S PHARMACIE HOSPITALIERE

ECONOMIE DE LA SANTE

2^{ème} session

Amphithéâtre MOULONGUET

1/ Rôle de l'établissement coordonnateur dans le cadre du GCS UniHa.

2/ Missions de la direction de la recherche clinique et de l'innovation dans la prise en charge des innovations.

3/ Contenu du rapport d'étape normalisé du contrat de bon usage.

4/ Pharmaco-épidémiologie :

- **Définition :**

- **Incidence :**
- **Prévalence**

- **Objectifs de l'épidémiologie :**

- **Descriptive**
- **Explicative**

- **Schéma d'étude d'une étude de cohorte**

5/ Objectifs de la T2A

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Hospitalière

UE Economie de Santé

EXAMEN

1^{ère} session – 15 octobre 2013

Aucun document autorisé

De nouveaux locaux destinés à accueillir l'activité de préparation des médicaments injectables viennent d'être installés et équipés au sein de la PUI dans laquelle vous exercez vos fonctions.

1. Quelles sont les obligations réglementaires à respecter avant de pouvoir procéder à l'utilisation de ces locaux ?

Il est prévu de réaliser dans ces nouveaux locaux des préparations pour les patients d'un autre établissement de santé.

2. Comment doit être organisée cette sous-traitance ?

Vous êtes en charge du bon fonctionnement de cette unité. Vous assurez également l'achat et l'approvisionnement des médicaments anticancéreux.

3. Définir les termes achat et approvisionnement.
4. Citer 6 points clés de la démarche achat.
→ offre → choix selon critères
5. Décrire la notion de Marché passé selon une procédure adaptée.

Vous êtes amené à travailler régulièrement avec la Direction de la recherche clinique et Innovations au sujet des médicaments expérimentaux. *MARA* *DRC → DRCE* *PLFS*

6. Indiquer les missions de cette direction et plus particulièrement de la cellule innovation. *veille info* *accès → Médic. exp.* *budget, veille*
7. Définir la notion de médicament expérimental *type d'ATM ou ATM patient, ou autre*

Dans le cadre de la prise en charge en sus des GHS de certains anticancéreux, vous assurez le suivi des médicaments et des indications.

8. Définir la notion de GHS.
9. Indiquer le rôle de l'OMEDIT dans ce domaine.
10. Décrire le Contrat de Bon Usage.

CRD
- iforabid, fragilité, ON
- Au. diplôme RCP, Reforme GHS
- Mise Sp. Ass. qualité

observatoire des Médicaments Ordonnés et des Innovations Pharmaceutiques

Intitulé de l'épreuve : Economie de Santé

Date de l'épreuve : 15 septembre 2015

Durée : 3h00

Aucun document autorisé - Document autorisé :*

**Rayer la mention inutile*

SUJET

Correcteur : Pr Jean-Marc CHILLON

1. Expliquer les notions de RSS, GHM et GHS en explicitant le lien entre ces trois notions dans la tarification à l'activité.
2. Expliquer les modes de prise en charge, dans le cadre de la tarification à l'activité, des dispositifs médicaux utilisés au cours des activités de soins à l'hôpital.
3. Décrire les missions socles et les activités optionnelles des pharmacies à usage intérieur.
4. Indiquer les missions des OMEDIT.
5. Décrire l'objectif et le contenu du rapport d'étape annuel du contrat de bon usage.
6. Décrire les objectifs principaux des cellules innovation au sein des DRCI des CHU.
7. Définir la notion d'achat pharmaceutique. Décrire les étapes du processus d'achat.
8. Définir les termes promoteur et investigateur d'un protocole de recherche clinique. Décrire le contenu d'un dossier CPP de protocole de recherche interventionnelle.
9. Décrire la notion de médicament rétrocedable.
10. Décrire la finalité du système d'autorisation temporaire d'utilisation des médicaments. Indiquer le contenu du formulaire de demande d'ATU nominative.

Intitulé de l'épreuve : Economie de Santé

Date de l'épreuve : 3 octobre 2017

Durée : 3h00

Aucun document autorisé - Document autorisé :*

**Rayer la mention inutile*

SUJET

Correcteur : Pr Bertrand DÉCAUDIN

Jeune diplômé, le pharmacien gérant de la PUI qui vient de vous recruter vous confie la charge des achats et approvisionnements en spécialités pharmaceutiques.

1. Définir les termes achat et approvisionnement.
2. Décrire les étapes de ces deux processus et le rôle du pharmacien dans leur mise en œuvre.

Vous êtes chargé notamment de revoir l'organisation et la planification de l'approvisionnement.

3. Décrire votre démarche. Préciser les éléments de maîtrise de ce processus.

Une commission des achats se met en place au niveau de l'établissement. La première réunion porte sur le poids des achats pharmaceutiques dans le budget de l'hôpital.

4. Expliquer pourquoi ce sujet constitue un point d'attention important dans le cadre de la tarification à l'activité.

Vous êtes chargé d'une analyse sur la mutualisation des achats au niveau du GHT.

5. Expliquer ce que signifie la mutualisation des achats. Donner votre avis à ce sujet.
6. Définir l'expression Groupement Hospitalier de Territoire. Expliquer les implications pour les PUI. Donner votre avis à ce sujet.

Parmi les médicaments dont vous assurez l'approvisionnement, se trouvent les spécialités pharmaceutiques soumises à autorisation temporaire d'utilisation.

7. Décrire les spécificités de l'approvisionnement de ces médicaments.

Le suivi des dépenses des médicaments ATU est envisagé dans le futur CAQES.

8. Expliquer en quoi consiste le CAQES.
9. Décrire les évolutions qui le différencient du CBU.
10. Expliquer le rôle des OMEDIT dans le suivi de l'exécution de ce contrat.